

Ministère de la Communauté française
Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

1010 Bruxelles , le 16 Jan 2004
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1

Unité de formation : AUTOCAD 2002 : MISE A JOUR (CONVENTION : C.P.N.A.E.)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 298404U21V1
Domaine : 205 Industrie-SE:electricité,feronnerie,électronique...

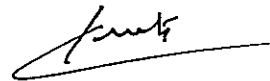
Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation
mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. Le Directeur général adjoint,

Julien Laermans



Nicole SCHETS
Directrice

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

AutoCAD 2002: MISE A JOUR
(Convention : C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 2984 04 U21 V1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205 DOCUMENT DE REFERENCE INTERRESEAUX APPROUVE LE 09/10/03</p>

AutoCAD 2002: MISE A JOUR (Convention : C.P.N.A.E.)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de découvrir le nouvel interface du logiciel AutoCAD,
- de dessiner, de visualiser et d'imprimer un dessin 2D ou 3D selon les potentialités du nouveau logiciel ;
- d'appliquer l'aspect « Plotting » du nouveau logiciel;
- de coopérer via le web en recourant aux différentes possibilités du logiciel de DAO ;
- de maîtriser le vocabulaire technique anglais rencontré dans la dernière version du logiciel AutoCAD.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

L'organisation de cette unité de formation et les objectifs poursuivis à travers son contenu s'inscrivent dans l'accord repris dans la Convention cadre conclue entre l'Enseignement de promotion sociale et la Commission paritaire nationale auxiliaire pour employés plus précisément en son article 3 qui établit que les contenus et volumes horaires sont établis de commun accord entre les parties, sur base d'un cahier de charges élaboré par CEFORA.

Dans cette perspective et ce, conformément à l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 novembre 1991 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités de formation de l'enseignement de promotion sociale de régime 1, en son article 6, les capacités préalables requises de l'unité de formation se limitent à la référence à des exigences administratives ou réglementaires, notamment les participants devront répondre à l'obligation légale de formation imposée par la Convention collective du 05 mai 1999 de la Commission paritaire 218.

Néanmoins le suivi efficace et l'acquisition optimale des compétences associées à cette formation exigent que les étudiants disposent de connaissances prérequis suivantes :

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable :

au départ d'un projet de DAO 2D comprenant trois pièces au maximum, en disposant d'une structure informatique opérationnelle équipée d'un logiciel de DAO 2D et dans un temps donné,

- ◆ d'utiliser les commandes évoluées du logiciel de DAO 2D pour dessiner une pièce du projet, de l'habiller et de l'imprimer ;
- ◆ d'utiliser un lien OLE pour établir une liste de matériel d'une pièce du projet ;
- ◆ d'exploiter les ressources du logiciel de DAO 2D en se connectant à Internet

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation : « AutoCAD 2002 : 2D avancé » code : 2984 03 U21 V1 dispensée dans l'enseignement secondaire de promotion sociale

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire de dessin assisté par ordinateur : mise à jour	CT	S	12
3.2. Part d'autonomie			4
Total des périodes			16

4. PROGRAMME DU COURS

Laboratoire de dessin assisté par ordinateur : mise à jour

L'étudiant sera capable, en disposant d'une structure informatique opérationnelle équipée de la dernière version du logiciel AutoCAD :

- d'utiliser l'interface de la dernière version du logiciel AutoCAD;
- de travailler dans un environnement de plusieurs documents (MDE) ;
- de découvrir l'AutoCAD Design Center ;
- d'utiliser le « Polar Tracking » et l'« Object Snap Tracking » ;
- d'ouvrir partiellement les documents ;
- d'éditer les références En-place (BLOCKs en XREFs)
- d'appliquer les caractéristiques des objets (deux nouvelles caractéristiques) ;
- d'utiliser le « Plotting » et le « Layout tabs » ;
- de travailler avec des « Tables Style Couleurs » et « Tables Style Texte » ;
- de maîtriser les caractéristiques des dessins ;
- de chercher ou de remplacer des annotations ;
- de découvrir les nouvelles caractéristiques de dimensions et de hachures ;
- d'utiliser la fonction 3D Orbit ;

- d'utiliser les outils d'Internet intégrés dans AutoCAD (ETRANSMIT, HYPERLINK, NETMEET,...) ;
- d'utiliser les « vrais dimensionnements associatifs »;
- d'utiliser les fonctions « Block Attribute » et Enhanced Attribute Editor » ;
- de manipuler la gestion des calques et les Standards pour CAD ;
- de configurer et de personnaliser ePlot et eView.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

au départ d'un projet de DAO comprenant trois pièces au maximum, en disposant d'une structure informatique opérationnelle équipée d'un logiciel de DAO et dans un temps donné,

- ◆ d'exploiter les dernières commandes du logiciel de DAO 2D pour dessiner une pièce du projet et de procéder à son habillage ;
- ◆ d'exploiter les dernières potentialités du logiciel AutoCAD pour imprimer le dessin obtenu;
- ◆ d'exploiter les dernières ressources du logiciel de DAO en se connectant à Internet ;
- ◆ d'utiliser le vocabulaire anglais technique spécifique au logiciel AutoCAD

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ l'utilisation judicieuse des commandes,
- ◆ l'exhaustivité des informations recueillies sur le web pour concrétiser une pièce du projet de DAO,
- ◆ le respect du temps alloué pour dessiner le projet de DAO ;
- ◆ l'exhaustivité du vocabulaire anglais technique utilisé dans le projet de DAO proposé à l'étudiant.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert, titulaire d'un titre l'autorisant à enseigner le DAO, justifiera d'une expérience professionnelle certaine et de connaissances actualisées dans le domaine du dessin assisté par ordinateur.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et plus de vingt étudiants par groupe.